

Cheminement vers l'âge adulte
Liste de contrôle des principales activités

Âge	Activités clés	Fait	S.O.
Moins de 14 ans	Carte Accès 2		
	Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) du Canada*		
	Carte Santé de l'Ontario		
	Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)*		
	Fiducie Henson (également appelée fiducie discrétionnaire)		
14	Mettre à jour l'évaluation psychologique pour la demande aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)*		
	Voir à ce que les habiletés de transition fassent partie du PEI de l'école		
15	Inventorier les programmes et services offerts dans la région pour la vie postsecondaire		
	Inventorier les options de logement/d'habitation		
16	Faire une demande aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle*		
	Ouvrir un compte bancaire (le compte étant au nom du jeune)		
	Demander une carte d'identité de l'Ontario		
	Localiser les prestataires de soins et de services de santé aux adultes. Faire des demandes si nécessaire		
	Présenter une demande au programme Ontario au travail (OT) s'il y a lieu		
17	Présenter une demande au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) six (6) mois avant le 18 ^e anniversaire de naissance		
	Tenir compte des questions juridiques, y compris tutelle et/ou procuration*		
	Remplir les demandes de services, programmes et soutiens pour adultes		
18	Établir la tutelle ou signer les documents de procuration*		
	Les aides financières et les soutiens des SOPDI, du programme Passeport et du POSPH sont disponibles à l'âge de 18 ans*		
	Signer les documents donnant le consentement à divulguer l'information, s'il y a lieu		
	Demander le crédit d'impôt pour la TPS/TVH		
Plus de 18 ans	Poursuivre l'enseignement au secondaire jusqu'à 21 ans		
	Faire des études postsecondaires (collège, université)		
	Participer à des événements, programmes et/ou activités communautaires (avec ou sans soutien individuel)		
	Emploi (temps partiel ou temps plein)		
	Apprentissages		
	Bénévolat		

* Cet aspect comporte des critères d'admissibilité et/ou peut ne pas s'appliquer à chaque individu

IMPORTANT : les âges indiqués sont donnés à titre indicatif. À l'exception des activités pour lesquelles un âge minimum est requis, les activités peuvent être réalisées à tout âge.